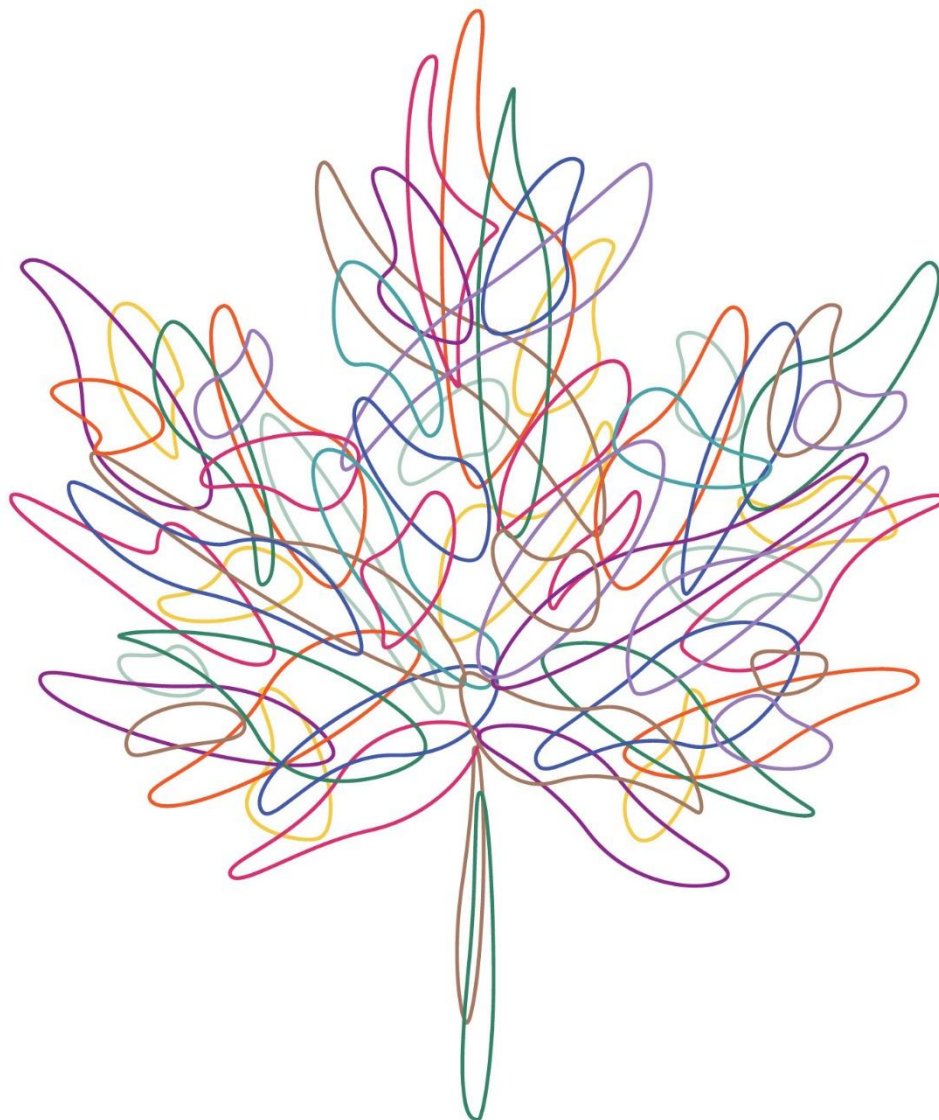




Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Canada



Ce que nous avons entendu au Sommet national
sur l'intelligence artificielle et la culture

Information de publication de catalogue

Cette publication est disponible sur demande en médias substituts.

Cette publication est disponible en formats PDF et HTML à l'adresse suivante:

<https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/sommet-ia-culture/ce-que-nous-avons-entendu.html>

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du Patrimoine canadien, 2026.

No de cat. CH44-194/2026F-PDF

ISBN 978-1-100-00158-6

Table des matières

Ce que nous avons entendu au Sommet national sur l'intelligence artificielle et la culture	- 1 -
Information de publication de catalogue.....	- 2 -
Section 1 : Introduction.....	- 4 -
Section 2 : Ce que nous avons entendu	- 5 -
2.1 Allocution d'ouverture et discours	- 5 -
2.2 Développer des outils alimentés par l'IA qui répondent aux besoins des créateurs et des industries culturelles	- 7 -
2.3 Protéger la créativité en prenant des mesures pour rendre les solutions d'intelligence artificielle dignes de confiance et favorables à la création humaine	- 10 -
2.4 Renforcer le secteur culturel par l'adoption de l'intelligence artificielle, les talents et la formation	- 14 -
2.5 Ce que nous avons appris de la vitrine d'adoption de l'IA.....	- 18 -
2.6 Annonce du Conseil consultatif sur l'IA et la culture	- 18 -
Note de l'auteur.....	- 19 -

Section 1 : Introduction

L'intelligence artificielle transforme la manière dont les œuvres d'art et les expressions culturelles sont créées, distribuées, découvertes et vécues. À mesure que les créateurs, les organisations culturelles et les entreprises adoptent de plus en plus les outils d'intelligence artificielle (IA) ou subissent les impacts de l'IA sur leur travail et leurs moyens de subsistance, les questions liées au droit d'auteur, à la transparence, au travail, à l'expression créative et à la souveraineté culturelle sont devenues centrales dans le débat public national sur les politiques publiques.

Pour passer de la conversation nationale sur l'IA et la culture à l'action, le gouvernement du Canada, en partenariat avec le Centre des arts de Banff, a organisé le premier Sommet national sur l'intelligence artificielle et la culture du Canada à Banff (Alberta) en mars 2026. Organisé conjointement par l'honorable Marc Miller, ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes, et l'honorable Evan Solomon, ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique, le Sommet de trois jours a fait avancer l'engagement du gouvernement du Canada à construire, protéger et renforcer la culture, la créativité et l'innovation canadiennes à l'ère de l'IA. La participation ministérielle a été une caractéristique déterminante du Sommet, les ministres et les secrétaires parlementaires prenant part à l'ensemble du programme, s'engageant directement avec les participants lors de séances formelles, de tables rondes et de discussions bilatérales. Ces discussions ont offert des occasions de dialogue sur des enjeux tels que le leadership autochtone, le journalisme, les médias numériques et l'évolution de la relation entre la culture et l'IA, tout en aidant à relier les expériences sur le terrain au développement des politiques fédérales.

Le Sommet a réuni 314 participants de partout au Canada, y compris des représentants d'organisations culturelles, d'entreprises technologiques, d'entrepreneurs, d'institutions académiques, d'organisations autochtones, d'organisations syndicales, de la société civile, des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ainsi qu'une délégation de jeunes représentant des universités de partout au Canada. Conçu pour favoriser le dialogue national, renforcer la collaboration entre les secteurs culturel et technologique, et déterminer des approches pratiques pour un développement et une adoption responsables de l'IA, le Sommet a été organisé autour de trois piliers thématiques : Bâtir, Protéger et Renforcer. Le pilier Bâtir a examiné l'élaboration d'outils, d'infrastructures et de partenariats alimentés par l'IA qui répondent aux besoins des créateurs et des industries culturelles. Le pilier Protéger s'est concentré sur une IA responsable et digne de confiance, y compris des questions liées au droit d'auteur, à la transparence et à la protection de la créativité humaine. Le pilier Renforcer a examiné l'adoption de l'IA, la littératie et la formation, ainsi que la préparation institutionnelle dans le secteur culturel. Chaque pilier comprenait une discussion sur le leadership, un panel d'action intersectoriel et des discussions en petits groupes animées, appelées zones de réflexion, qui rassemblaient des groupes d'environ 20 à 35 participants, et étaient dirigées par des représentants experts des parties prenantes, appelés « Bâtisseurs de ponts ». Ces zones de réflexion ont servi de mécanisme central pour recueillir des perspectives et des idées tout au long du Sommet. Les discussions ont été documentées par Patrimoine canadien à l'aide d'outils de transcription et de synthèse assistés par l'IA, puis ont été examinées, synthétisées et analysées pour appuyer l'élaboration de ce rapport.

Ce rapport résume ce qui a été entendu tout au long du Sommet, y compris les thèmes clés, les perspectives et les mesures proposées soulevées dans les trois piliers. La section « Ce que nous avons entendu » présente une synthèse des discussions sur le leadership, des panels d'action, des zones de réflexion, de la vitrine et des discussions de clôture, mettant en lumière les principaux thèmes et enjeux soulevés par les participants en lien avec l'IA et le secteur culturel. La section Action organise les mesures identifiées tout au long du Sommet sous les piliers Bâtir, Protéger et Renforcer. Ces mesures reflètent la vaste gamme de perspectives et d'idées partagées lors du Sommet et visent à soutenir une discussion et une réflexion approfondies au sein des gouvernements, des secteurs culturel et technologique, de la société civile et des organismes de recherche.

Section 2 : Ce que nous avons entendu

2.1 Allocution d'ouverture et discours

Le Sommet a ouvert ses portes le 15 mars 2026 au Centre des arts de Banff. Mark Wold, directeur exécutif du Leadership au Centre des arts de Banff, a accueilli les participants avant de présenter Chris Lorway, président et chef de la direction du Centre des arts de Banff, qui a encouragé les participants à aborder le Sommet avec ouverture, empathie et dialogue. Le chef honoraire Harley Crowshoe, aîné de la nation Piikani, a prononcé l'allocution de bienvenue et la reconnaissance des terres, invitant les participants à réfléchir sur la manière dont l'IA peut être développée de façon à continuer de protéger ce qui est important pour les communautés et les cultures. Catalina Briceño, professeure à l'École des médias de l'Université du Québec à Montréal, a été l'animatrice du Sommet pendant les trois jours de l'événement. S'appuyant sur son expertise à l'intersection de la culture, des médias et de l'innovation, elle a contribué à structurer les discussions, à synthétiser les thèmes clés et à relier les idées émergentes des différentes séances et piliers du Sommet.

Discours par Shani Gwin

Le discours pour le Sommet a été prononcé par Shani Gwin, fondatrice et directrice générale de la société de communications stratégiques pipikwan pêhtâkwan et créatrice de l'initiative d'IA alimentée par les Autochtones wâsikan kisewâtisiwin. L'outil, qui faisait également partie de la vitrine du Sommet, est conçu pour repérer le langage préjudiciable, les biais inconscients et le racisme dans les documents écrits, et pour protéger les utilisateurs autochtones contre les préjudices qu'ils peuvent engendrer. S'appuyant sur son expérience en tant qu'entrepreneure métisse de sixième génération, Gwin a parlé de la relation entre l'IA, la désinformation et le colonialisme, en soulignant les risques des systèmes d'IA entraînés sur des informations biaisées ou excluantes. Elle a décrit la désinformation comme un outil de longue date du colonialisme contre les peuples autochtones et a averti que les systèmes d'IA peuvent reproduire et amplifier ces préjudices lorsque les perspectives et les histoires autochtones sont absentes des structures de gouvernance.

Gwin a souligné l'importance de garantir que les communautés autochtones conservent leur autonomie dans le développement et l'utilisation des technologies d'IA. Elle a souligné la nécessité

de systèmes d'IA fondés sur les valeurs culturelles autochtones et les besoins des communautés, y compris des approches qui privilégient le soin, la responsabilité et l'inclusion. Ses remarques ont positionné l'IA non seulement comme une question technologique, mais aussi comme une question plus large de pouvoir, de représentation et de souveraineté culturelle.

Discours de Björn Ulvaeus

Björn Ulvaeus, auteur-compositeur, membre d'ABBA et président de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC), a prononcé une allocution vidéo depuis la Suède soulignant l'importance de la protection des droits des créateurs à l'ère de l'intelligence artificielle. Ulvaeus a souligné que des mesures de protection solides en matière de droits d'auteur sont nécessaires pour garantir que les créateurs puissent continuer à gagner leur vie grâce à leur travail et contribuer à l'expression culturelle. Il a mis en garde contre les exceptions générales en matière de fouille de textes et de données qui permettraient d'utiliser des œuvres créatives sans autorisation ni compensation, soulignant que l'innovation ne devrait pas dépendre de l'utilisation non rémunérée de la créativité humaine.

Ulvaeus a également souligné les implications culturelles plus larges de ces enjeux, insistant sur le fait que protéger les créateurs est essentiel non seulement pour les moyens de subsistance individuels, mais aussi pour préserver la diversité et la vitalité de l'expression culturelle nationale.

Remarques des ministres Solomon et Miller

Le ministre fédéral de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique, Evan Solomon, et le ministre fédéral de l'Identité et de la Culture canadiennes, Marc Miller, ont prononcé des déclarations préliminaires exposant les objectifs du gouvernement du Canada pour le Sommet et son approche plus large de l'IA et de la culture. Le ministre Solomon a expliqué que les trois piliers du Sommet s'alignent sur la nouvelle stratégie canadienne « IA pour tous » et a souligné l'importance de veiller à ce que l'IA serve les gens, protège les valeurs canadiennes et soutienne les créateurs plutôt que de les compromettre. Il a également souligné l'importance de la confiance, de la transparence et de la large participation des parties prenantes dans l'élaboration des politiques canadiennes en matière d'IA, et a noté que le Sommet visait à éclairer l'élaboration de la nouvelle Stratégie nationale du Canada en matière d'IA, publiée par la suite le 4 juin 2026.

Le ministre Miller a souligné l'importance de veiller à ce que les systèmes d'IA reflètent la diversité linguistique, culturelle, régionale et autochtone du Canada. Il a souligné le rôle des créateurs et des organisations culturelles dans la sauvegarde et l'expression de cette diversité, et a noté que le développement responsable de l'IA nécessite une collaboration entre les créateurs, les développeurs technologiques et les décideurs politiques. Les deux ministres ont souligné l'importance de poursuivre le dialogue et la collaboration entre les secteurs culturel et technologique alors que le Canada élabore son approche de l'intelligence artificielle.

2.2 Développer des outils alimentés par l'IA qui répondent aux besoins des créateurs et des industries culturelles

Le pilier Bâtir s'est concentré sur la manière dont les secteurs culturel et technologique peuvent collaborer pour stimuler l'innovation, renforcer le leadership du Canada en matière d'IA culturelle et créative, et développer des partenariats pratiques en recherche et développement. La discussion sur le leadership a été donnée par Pina D'Agostino, vice-présidente associée de la recherche à l'Université York. Le panel d'action a été modéré par Ana Serrano, présidente et vice-chancelière de l'Université OCAD, et comprenait Cam Linke, chef de la direction de l'Alberta Machine Intelligence Institute (AMII); Yves Jacquier, directeur exécutif chez Ubisoft La Forge; le Dr Jackson Leween Two Bears, codirecteur d'Abundant Intelligences; et Margaret McGuffin, Présidente-directrice générale de l'Association canadienne des éditeurs de musique. Les idées ci-dessous reflètent les thèmes clés abordés lors de la discussion sur le leadership, du panel d'action et de la zone de réflexion. Elles ne sont pas exhaustives, mais représentent des idées et des domaines d'intérêt fréquemment cités.

La confiance comme condition préalable à l'adoption

Les participants ont constamment identifié un manque de confiance comme un obstacle principal à l'adoption de l'IA dans le secteur culturel. Ce manque de confiance est lié aux préoccupations concernant la manière dont les systèmes d'IA sont entraînés et gouvernés, y compris l'utilisation d'œuvres protégées par des droits d'auteur pour entraîner les systèmes sans consentement, la transparence limitée autour des données et de grands modèles de langage, ainsi que la responsabilité insuffisante quant au fonctionnement de ces systèmes. Comme l'a noté un participant, « On ne peut pas avoir un outil basé sur un travail volé. » Cette préoccupation était largement partagée et reflétait une inquiétude plus générale concernant les fondements sur lesquels les systèmes d'IA actuels sont construits. Les participants ont également fait référence à diverses poursuites judiciaires en cours au Canada et à l'étranger impliquant des développeurs d'IA, des organisations de presse, des artistes et des créateurs relativement à l'utilisation présumée d'œuvres protégées par le droit d'auteur pour l'entraînement de systèmes d'IA. Ces recours ont été cités comme un exemple des nombreuses questions juridiques et de propriété intellectuelle qui demeurent non résolues. Les participants ont souligné que l'adoption n'est pas principalement limitée par un manque d'intérêt ou de sensibilisation, mais par des questions juridiques et éthiques non résolues. Beaucoup ont fait remarquer que répondre à ces préoccupations de confiance constituait une première étape indispensable avant de pouvoir réaliser des progrès significatifs. Les approches suggérées comprenaient l'amélioration de la transparence concernant les données d'entraînement, la garantie d'une licence appropriée et d'une compensation pour le contenu, ainsi que l'établissement de distinctions claires entre les œuvres générées par l'IA et celles créées par des êtres humains.

La collaboration et la création conjointe comme fondement de l'innovation

Les participants ont souligné que la collaboration entre les secteurs culturels et de l'IA doit commencer aux premières étapes du développement des produits et outils d'IA. Il y avait une forte opinion selon laquelle les modèles d'innovation actuels sont trop cloisonnés et principalement axés sur des priorités techniques et fiscales, les intervenants du milieu culturel étant souvent consultés seulement après que les systèmes sont déjà construits. Comme l'a noté un participant, « Ce sont des approches cloisonnées, principalement axées sur la technologie, sans communauté, sans création conjointe, sans écoute. » Cette compartimentation dans la recherche et le développement liés à l'IA était perçue comme contribuant à la méfiance et limitant la pertinence des outils d'IA pour le secteur culturel. Plusieurs participants ont également souligné l'importance de créer des espaces d'échange permettant aux créateurs, aux développeurs et aux chercheurs de confronter leurs perspectives dès le début des projets afin de mieux comprendre leurs besoins et réalités respectifs. Les panélistes ont souligné l'importance de la conception conjointe, une personne notant : « Nous ne créons pas la technologie pour nos artistes, pour nos concepteurs, nous la créons avec eux. » Les participants ont souligné que lorsque les créateurs sont impliqués dès le début, les outils d'IA sont plus susceptibles de répondre à des besoins réels, tels que l'automatisation des tâches répétitives ou le soutien aux flux de travail créatifs. Des approches plus collaboratives étaient également considérées comme essentielles pour instaurer la confiance et garantir que l'innovation reflète les réalités de la production culturelle et favorise un meilleur dialogue entre la recherche, le développement technologique et la création artistique.

Souveraineté des données, des infrastructures et des systèmes

Un accent important a été mis sur le concept de souveraineté dans le développement et le déploiement de l'IA. Les participants ont souligné l'importance du contrôle canadien sur les données, l'infrastructure et les systèmes, y compris la capacité de calcul, le stockage et les modèles fondamentaux. Comme l'a noté un participant, « Nous avons besoin de systèmes et d'entreprises détenus et dirigés par des Canadiens pour pouvoir faire ce travail et ne pas dépendre des grandes entreprises technologiques américaines dans l'environnement de l'information. » D'autres ont souligné le manque d'infrastructures disponibles pour le secteur culturel, notant que « les organisations culturelles, les institutions, les organismes à but non lucratif et les artistes de ce pays bénéficieraient vraiment d'une offre nationale en matière de stockage et de calcul. » Il y avait un large intérêt pour le développement d'une infrastructure d'IA basée au Canada, y compris des ressources informatiques partagées, des environnements sûrs et souverains pour l'expérimentation tels que des bacs à sable et des systèmes en boucle fermée, ainsi que des modèles entraînés au Canada. Certains participants ont toutefois fait valoir que la souveraineté ne devrait pas être envisagée de manière isolée et qu'elle pouvait également reposer sur des partenariats internationaux stratégiques visant à développer des alternatives aux plateformes mondiales dominantes. Les participants ont également souligné la nécessité de définir clairement ce qui constitue une « IA souveraine ».

Rôle du gouvernement et conditions favorables à la croissance

Les participants ont identifié le rôle du gouvernement comme étant essentiel pour faire progresser le programme Bâtir et permettre une innovation responsable. Il y a eu des appels à une plus grande clarté des politiques, notamment en ce qui concerne le droit d'auteur et la gouvernance des données, afin de réduire l'incertitude et de soutenir la collaboration. Le gouvernement était également considéré comme ayant un rôle important dans l'établissement de normes et la fourniture de directives sur l'IA éthique et digne de confiance. Les participants ont également souligné le potentiel pour le gouvernement d'utiliser les mécanismes d'approvisionnement et de financement afin de soutenir les pratiques éthiques en matière d'IA et d'encourager les solutions conçues au Canada. De plus, les participants ont souligné l'importance d'investir dans les écosystèmes d'innovation nationaux, y compris les partenariats interdisciplinaires et les organisations de base œuvrant à l'intersection de la culture et de la technologie, qui étaient considérés comme des moteurs clés de l'innovation pratique et fondée sur des valeurs.

Les mesures suivantes reflètent les idées clés soulevées dans le cadre du pilier Bâtir lors des zones de réflexion, des discussions sur le leadership et des panels d'action. Elles ne représentent pas des recommandations formelles ou des points de vue consensuels, mais identifient des domaines à prendre en considération par les gouvernements, les secteurs culturel et technologique, la société civile et les organismes de recherche.

- Élaborer des modèles de collaboration qui réunissent les créateurs, les titulaires de droits, les technologues et les chercheurs dès le début de la R-D en IA, et soutenir des partenariats durables au-delà des projets pilotes.
- Améliorer l'accès au financement fédéral, provincial et territorial pour la R-D en IA dans le secteur culturel, y compris la recherche appliquée, les projets pilotes, les initiatives de mise à l'échelle et les partenariats entre organisations culturelles et technologiques.
- Investir dans l'infrastructure d'IA sous contrôle canadien, y compris le calcul, le stockage et les modèles fondamentaux, afin que le secteur culturel puisse utiliser des systèmes nationaux fiables et garantir que la valeur créée par l'IA demeure au Canada.
- Définir un cadre national pour l'IA souveraine dans le secteur culturel, y compris des critères relatifs à la propriété des données, à l'emplacement de l'infrastructure, à la gouvernance et à la participation canadienne.
- Développer des ressources de données partagées et des cadres de gouvernance, y compris des normes de métadonnées, des protocoles d'interopérabilité, des fiducies de données et des règles claires sur l'accès, le consentement et l'utilisation responsable de l'IA.
- Permettre l'utilisation responsable des collections archivistiques et des données générées par le secteur pour soutenir le développement et la formation de systèmes d'IA souverains canadiens, tout en assurant une gouvernance appropriée, le consentement, la protection de la propriété intellectuelle et le respect des valeurs culturelles.
- Renforcer la coordination fédérale, provinciale et territoriale sur l'IA et la culture en alignant les politiques, en définissant des priorités communes et en favorisant un dialogue soutenu entre les secteurs culturel et technologique.

2.3 Protéger la créativité en prenant des mesures pour rendre les solutions d'intelligence artificielle dignes de confiance et favorables à la création humaine

Le pilier Protéger s'est concentré sur la manière dont les œuvres de création humaine peuvent être protégées à l'ère de l'intelligence artificielle et sur ce à quoi pourrait ressembler la construction de la confiance entre les secteurs culturels et de l'intelligence artificielle. Andrea Kokonis, directrice juridique principale et conseillère générale à la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN) et Marie-Julie Desrochers, directrice exécutive de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC), ont toutes deux présenté les discussions sur le leadership pour le pilier Protéger. Michelle Yeung, directrice générale de Mass culture, a animé la table ronde sur la protection et la souveraineté en matière d'IA dans le secteur culturel.

L'accompagnaient sur scène : Sean Power, PDG et cofondateur de Musical AI; Justine Gauthier, vice-présidente et conseillère générale chez LawZero; Sven Buridans, directeur de l'innovation et des partenariats numériques à la Fédération culturelle canadienne-française; Stéphanie Hénault, directrice des affaires juridiques de l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL); et Paul Gagnon, associé et co-dirigeant du groupe Technologies et intelligence artificielle chez BCF Business Law. Les idées ci-dessous reflètent les thèmes clés abordés lors de la discussion sur le leadership, du panel d'action et de la zone de réflexion. Elles ne sont pas exhaustives, mais représentent des idées et des domaines d'intérêt fréquemment cités.

Équilibrer l'innovation et la protection de la créativité humaine

Les participants ont souligné la tension entre le rythme rapide du développement de l'IA et la nécessité de protéger la créativité humaine et l'expression culturelle. Il y avait un large consensus pour que les progrès technologiques soutiennent et améliorent le travail créatif plutôt que de le remplacer, et de nombreux participants ont souligné l'importance de mettre en avant la création humaine plutôt que les produits culturels issus de l'intelligence artificielle. Les approches centrées sur l'humain en IA ont été fréquemment discutées, y compris les systèmes dans lesquels l'IA assiste le travail créatif tout en maintenant (et non en remplaçant) la création humaine comme moteur.

Lors de l'ouverture du Sommet, *7 Doigts de la Main* a présenté une performance de danse acrobatique assistée par IA qui combinait une performance humaine en direct avec des éléments visuels et interactifs générés par l'IA. La performance a été mentionnée tout au long des discussions comme un exemple de la manière dont l'IA peut soutenir et enrichir l'expression artistique sans remplacer le rôle des créateurs humains. Un participant a émis l'hypothèse que la raison pour laquelle la performance a été si bien accueillie était qu'elle est restée fondamentalement centrée sur l'humain : « Les composants d'IA complétaient, créaient, interagissaient, mais c'était centré sur l'humain. » Les participants ont souligné la performance comme une illustration de la manière dont l'IA peut être intégrée dans la pratique créative tout en préservant le rôle central des artistes et des interprètes.

Les participants ont également souligné l'importance de bien distinguer le contenu créé par des humains de celui généré par l'IA. Les discussions ont fait référence aux certifications émergentes pour les œuvres créées par des humains, ainsi qu'au rôle potentiel des filigranes, des systèmes de citation, des mécanismes d'attribution et des exigences de transparence pour le contenu généré par l'IA. Les participants ont également souligné l'importance de garantir que les créateurs partagent la valeur générée par les systèmes d'IA et que le développement de l'IA dans le secteur culturel ne compromette pas les moyens de subsistance créatifs ni la production culturelle. Les participants ont exprimé des préoccupations concernant le clonage de voix, les répliques numériques et les performances synthétiques créées ou diffusées à l'insu des interprètes ou sans leur consentement, soulignant la nécessité de mettre en place des mesures de protection et des recours appropriés.

Certains participants ont noté que les cadres juridiques et réglementaires existants ne permettent pas nécessairement de répondre adéquatement à la reproduction non autorisée de la voix, de l'image ou des performances des interprètes par des systèmes d'IA, soulignant la nécessité d'examiner davantage ces enjeux.

Les droits d'auteur et les licences comme enjeu fondamental

Les participants ont constamment identifié le droit d'auteur, l'octroi de licences et l'utilisation d'œuvres protégées pour l'entraînement des systèmes d'IA comme des enjeux fondamentaux pour un développement responsable de l'IA dans le secteur culturel. De sérieuses réserves ont été émises au sujet des systèmes d'IA actuels qui s'appuient sur des œuvres protégées par des droits d'auteur sans autorisation, transparence ou compensation, et plusieurs ont souligné que le leadership du Canada en matière de développement responsable de l'IA dépend de règles claires concernant le consentement, la rémunération et la divulgation, même si des questions ont été soulevées quant à l'absence de consensus sur des concepts fondamentaux tels que l'utilisation. Les participants ont exprimé un fort désir d'un marché des licences fonctionnel basé sur la transparence tant autour des données d'entraînement que des résultats générés par l'IA. Un participant a noté : « Sans transparence, on ne peut tout simplement pas avoir de confiance et... sans confiance, on ne peut pas avoir d'adoption et on ne peut pas avoir de marché. » Un autre participant a décrit la propriété intellectuelle comme une ressource stratégique qui doit être protégée : « Il ne s'agit pas de protéger les intérêts acquis d'un domaine particulier... Il s'agit simplement d'appliquer un principe de base de la gestion des ressources. Lorsque quelqu'un souhaite utiliser vos actifs, vous devez vous assurer que la valeur créée reste dans votre économie. »

Les participants ont discuté de différentes approches en matière de licences visant à permettre un accès légal aux œuvres créatives, y compris des modèles de licences directes et collectives. Les accords de licence collective étaient fréquemment identifiés comme une voie pratique pour soutenir la confiance, l'efficacité et l'accès légal aux œuvres créatives. Comme l'a expliqué un participant : « La confiance se bâtit sur le consentement. Personne n'a donné son consentement pour que ce matériel soit utilisé... au minimum, les créateurs de contenu et les propriétaires de la

propriété intellectuelle doivent être consultés, et si cela se fait par le biais d'un accord de licence collective, c'est génial, car cela rend le processus beaucoup plus efficace. »

Développement responsable de l'IA dans un environnement en évolution rapide

Les participants ont souligné la tension entre le rythme rapide du développement de l'IA et la nécessité de garantir que les systèmes sont développés de manière sûre et responsable. Le défi de concilier l'innovation et les mesures de protection a été fréquemment discuté, notamment en ce qui concerne la pression concurrentielle à laquelle font face les entreprises d'IA et les importants capitaux américains investis dans le secteur, que certains participants ont associés à des préoccupations plus larges liées à la souveraineté culturelle et technologique du Canada. Beaucoup ont noté que l'urgence de développer et de commercialiser les technologies d'IA peut inciter à privilégier la rapidité au détriment de la sécurité, de la responsabilité et des considérations culturelles. Cela était souvent présenté comme un défi plus large lié à la façon de faire progresser l'innovation sans compromettre la confiance du public ni les droits des créateurs.

Les discussions ont également porté sur des mesures pouvant contribuer à appuyer un développement plus responsable de l'IA, notamment l'établissement de normes et de systèmes de certification pour une IA responsable, le renforcement des exigences en matière de transparence et de divulgation pour les systèmes d'IA, ainsi que l'utilisation du financement et des marchés publics comme leviers politiques afin d'encourager des pratiques responsables en matière d'IA. Les participants ont noté que les gouvernements pourraient exiger des entreprises recevant des fonds publics, des contrats ou des possibilités d'approvisionnement de respecter des normes liées à la transparence, au respect du droit d'auteur, à la responsabilité et au développement éthique de l'IA.

La transparence comme fondement de la confiance, de la protection et d'un marché de l'IA fonctionnel

Les participants ont constamment identifié la transparence comme une exigence fondamentale pour instaurer la confiance dans les systèmes d'IA, protéger les créateurs et les œuvres culturelles et permettre un marché de l'IA fonctionnel et responsable. Les préoccupations portaient sur la visibilité limitée quant à la manière dont les systèmes d'IA sont entraînés et gouvernés, y compris l'utilisation d'œuvres protégées par des droits d'auteur sans consentement, la divulgation insuffisante des données d'entraînement et des grands modèles de langage, ainsi que la responsabilité limitée quant au fonctionnement des systèmes et à la génération de résultats. Ces problèmes étaient largement perçus comme sapant la confiance dans les systèmes d'IA et limitant la capacité à établir des protections efficaces pour les créateurs et les titulaires de droits.

Une plus grande transparence était considérée comme essentielle pour soutenir les cadres de licence, les systèmes basés sur le consentement et des relations de marché plus durables entre les développeurs d'IA et le secteur culturel. Les participants ont noté que sans informations plus claires sur les données d'entraînement, les entrées et les sorties du modèle, il est difficile d'établir des modèles d'indemnisation équitables, de permettre l'utilisation légale des œuvres créatives ou

de permettre aux créateurs de comprendre comment leur contenu est utilisé. La transparence était également considérée comme nécessaire pour soutenir les mécanismes d'attribution et de compensation. Plusieurs participants ont souligné le potentiel des technologies émergentes permettant de retracer les contenus utilisés pour entraîner les systèmes d'IA et générer des contenus produits par l'IA, améliorant ainsi la transparence et assurant une reconnaissance adéquate des créateurs.

Souveraineté, représentation et diversité culturelle

Les participants ont souligné l'importance de veiller à ce que les systèmes d'IA reflètent les valeurs canadiennes, y compris les langues officielles, la diversité culturelle et l'inclusion. Des préoccupations ont été soulevées concernant les biais dans les systèmes d'IA et le risque de sous-représentation de certaines communautés dans les ensembles de données et les résultats générés par l'IA. Les participants ont également souligné l'importance de veiller à ce que les systèmes d'IA intègrent un large éventail de perspectives, y compris celles des communautés autochtones, racialisées et d'autres groupes historiquement sous-représentés. Les discussions ont également mis en évidence un vif intérêt pour le développement d'infrastructures d'IA contrôlées par le Canada, de cadres de données et de systèmes d'IA souverains afin de renforcer la souveraineté culturelle et de réduire la dépendance aux plateformes étrangères dominantes. Les participants ont noté que les modèles de calcul, les modèles de gouvernance des données et les approches en matière d'IA axées sur la communauté basés au Canada pourraient aider à garantir que les avantages économiques et culturels de l'IA restent au Canada.

Les mesures suivantes reflètent les idées clés soulevées dans le cadre du pilier Protéger lors des zones de réflexion, des discussions sur le leadership et des panels d'action. Elles ne représentent pas des recommandations formelles ou des points de vue consensuels, mais identifient des domaines à prendre en considération par les gouvernements, les secteurs culturel et technologique, la société civile et les organismes de recherche.

- Exiger la transparence, l'étiquetage et la divulgation pour les systèmes d'IA, y compris l'identification claire du contenu généré par l'IA et des informations sur la façon dont les systèmes sont entraînés et fonctionnent, y compris les sources de données et la manière dont les résultats sont générés.
- Renforcer l'application des droits d'auteur et les mécanismes de responsabilité pour garantir que les œuvres créatives ne sont pas utilisées dans la formation ou les résultats de l'IA sans autorisation appropriée. Cela pourrait inclure des mesures d'application plus robustes, des exigences d'audit ou de divulgation pour les données d'entraînement de l'IA, des technologies et des mécanismes d'attribution, ainsi que des mesures de suivi.
- Explorer des cadres de licence évolutifs pour l'utilisation des œuvres créatives par l'IA, y compris des plateformes de licence collective qui soutiennent le consentement, la compensation et l'engagement légal entre les développeurs d'IA et le secteur culturel.
- Établir des mécanismes d'attribution et de compensation afin que les créateurs soient crédités et rémunérés lorsque leurs œuvres sont utilisées pour l'entraînement ou dans les

résultats de l'IA, y compris des systèmes de suivi, des normes d'attribution et des approches de partage des revenus.

- Élaborer des normes et une certification pour une IA responsable dans le secteur culturel, y compris des exigences en matière de transparence, de respect du droit d'auteur, d'atténuation des biais et de validation par un tiers.
- Utiliser le financement et l'approvisionnement fédéraux, provinciaux et territoriaux pour exiger que les systèmes d'IA financés par des fonds publics respectent les normes d'IA responsable, y compris la conformité en matière de transparence et de droit d'auteur.
- Traiter les déséquilibres de pouvoir entre les créateurs, les travailleurs culturels et les développeurs d'IA, ce qui peut comprendre un soutien à la représentation et la négociation collective, une meilleure transparence concernant l'utilisation des données, et des mesures pour empêcher qu'un petit nombre d'entreprises d'IA dominantes contrôlent l'accès au contenu créatif, à l'infrastructure d'IA, aux plateformes de distribution ou aux marchés de licences de manière à désavantager les créateurs et les organisations culturelles.
- Promouvoir la souveraineté des données, y compris la souveraineté des données autochtones, en renforçant le contrôle canadien et autochtone sur la façon dont les données sont accessibles, gouvernées, stockées, licenciées et utilisées dans les systèmes d'IA.
- Promouvoir des systèmes d'IA inclusifs, représentatifs et culturellement pertinents qui reflètent la dualité linguistique, la diversité culturelle et les valeurs inclusives du Canada, y compris les applications en langue française et une meilleure représentation dans les données d'entraînement.
- Aborder l'impact environnemental des systèmes d'IA utilisés dans le secteur culturel en encourageant une infrastructure efficace, une utilisation responsable des ressources informatiques et la prise en compte des impacts environnementaux dans la conception et le déploiement des systèmes.

2.4 Renforcer le secteur culturel par l'adoption de l'intelligence artificielle, les talents et la formation

Le pilier Renforcer s'est concentré sur la manière dont le secteur culturel adopte et utilise l'IA, y compris les lacunes en matière de littératie liée à l'IA, la préparation institutionnelle, l'intégration dans les flux de travail et la capacité plus large du secteur. La conférence sur le leadership a été présentée par Pascale Landry, directrice générale de Compétence Culture, qui a exposé les résultats d'une étude menée auprès de 500 personnes du secteur culturel québécois sur les besoins en développement des compétences en intelligence artificielle. Le panel d'action a été modéré par Chris Lorway, président et chef de la direction du Centre des arts de Banff, et s'est penché sur la façon dont les créateurs et les organisations culturelles peuvent adopter l'IA de manière à renforcer la capacité et la résilience à long terme du secteur. Les panélistes comprenaient la Dre Natasha Ita MacDonald, vice-présidente de Heritage Lab; Lesley Klassen, gestionnaire principale des initiatives et services en IA chez New Media Manitoba; Avery Swartz de Camp Tech et co-dirigeante du AI Skills Lab Canada; Owais Lightwala, directeur de Chrysalis à la Creative School de la Toronto Metropolitan University; et Samuel Bischoff, directeur des politiques à

la Guilde canadienne des réalisateurs. Les idées ci-dessous reflètent les thèmes clés abordés lors de la discussion sur le leadership, du panel d'action et de la zone de réflexion. Elles ne sont pas exhaustives, mais représentent des idées et des domaines d'intérêt fréquemment cités.

Capacité, littératie et préparation à l'adoption de l'IA

Les participants ont constamment souligné que l'adoption de l'IA dans le secteur culturel n'est ni uniforme ni simple, mais nuancée, diversifiée et fortement dépendante du contexte. Alors que les outils d'IA sont de plus en plus utilisés par les créateurs individuels et les travailleurs culturels, les participants ont noté que de nombreuses organisations accusent encore un retard dans l'élaboration de politiques institutionnelles sur l'IA, d'approches de gouvernance et de capacités internes. Les discussions ont également mis en lumière la distinction entre l'adoption de l'IA et son intégration, les participants soulignant que les outils d'IA sont plus efficaces lorsqu'ils sont intégrés aux flux de travail existants et aux pratiques quotidiennes plutôt que lorsqu'ils sont introduits par le biais d'initiatives de formation autonomes. Comme l'a noté un participant, « Notre adoption la plus réussie de l'IA a été dans les cas où l'IA est intégrée aux outils qu'ils utilisent pour leur travail quotidien. »

Les participants ont également souligné l'importance de développer une littératie pratique en matière d'IA dans le secteur culturel, notamment en comprenant le fonctionnement des outils d'IA, leurs limites et les cas d'utilisation appropriés dans les contextes créatifs et opérationnels. Il y a eu une discussion importante sur la nécessité de distinguer les technologies d'assistance basées sur l'IA de l'IA générative, certains participants décrivant les technologies d'assistance basées sur l'IA comme un soutien à la productivité et à l'évolution des emplois, tandis que l'IA générative était plus souvent associée à des préoccupations liées au déplacement des emplois et au remplacement créatif. Les participants ont également noté que l'utilisation de l'IA dans le secteur culturel est souvent très spécifique et axée sur des tâches, y compris des applications liées à la génération d'images, aux flux de production et à la capture de mouvement. Beaucoup ont souligné l'importance d'intégrer l'IA dans l'éducation formelle, les programmes de formation sectorielle et le perfectionnement professionnel continu à toutes les étapes de la carrière. Les discussions ont renforcé l'importance d'associer les créateurs émergents, les étudiants et les futurs leaders du secteur culturel aux réflexions sur l'IA, tout en soulignant le rôle important que les établissements d'enseignement et de formation ont à jouer dans le développement des capacités, du leadership et de l'approche du secteur à l'égard des changements technologiques à long terme. Certains ont également insisté sur l'importance de développer des profils possédant à la fois des compétences artistiques et technologiques, capables d'évaluer de façon critique les outils d'IA et leur utilisation dans les processus créatifs. Les participants ont également souligné que les organisations culturelles ont besoin d'un soutien supplémentaire pour renforcer leur capacité de leadership, leurs structures de gouvernance et leurs stratégies à long terme pour une adoption et une intégration responsables de l'IA.

Approches autochtones et souveraines liées à l'IA

Un thème récurrent tout au long du Sommet, et particulièrement dans le pilier Renforcer, était l'importance des approches autochtones dirigées et souveraines pour le développement de l'IA. Les participants ont souligné que les systèmes d'IA peuvent offrir aux communautés autochtones une plus grande autonomie et un meilleur contrôle lorsqu'ils sont développés en utilisant des données appartenant à la communauté, des modèles de gouvernance et des protocoles culturels. Un participant a décrit comment le système d'IA développé dans sa communauté fonctionne dans un environnement de données fermé entièrement contrôlé par la communauté : « Nous préférons cela parce que cela nous permet de développer nos mesures de protection de la manière qui reflète le mieux notre communauté... Et donc, pour nous, approprier la technologie maintenant pour notre bénéfice, pour nos besoins, c'est très important. »

Ces discussions ont fortement résonné dans l'ensemble du secteur culturel, y compris parmi les participants non autochtones. Beaucoup ont souligné les initiatives en intelligence artificielle dirigées par les Autochtones comme des modèles importants pour un développement responsable de l'IA fondé sur le consentement, la gouvernance communautaire et la souveraineté des données. Comme l'a noté un participant, « J'espère que toute stratégie nationale en matière d'IA prendra en compte certains des projets issus des communautés autochtones et les systèmes d'IA qu'elles créent. » Des discussions plus larges sur la souveraineté des données ont également émergé tout au long du Sommet, notamment un intérêt pour des infrastructures et des modèles de gouvernance plus localisés et contrôlés par la communauté.

Les participants ont également souligné que l'adoption de l'IA dans le secteur culturel devrait être inclusive, accessible et ancrée dans les valeurs communautaires. Les discussions ont souligné l'importance d'un accès équitable dans l'ensemble des régions et des communautés, y compris l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap et la participation des groupes sous-représentés. Les approches d'IA dirigées par les Autochtones et basées sur la communauté étaient largement considérées comme des exemples importants de développement et de gouvernance responsables de l'IA, reflétant les priorités communautaires, les protocoles culturels et les besoins locaux.

Accès aux outils, à l'infrastructure et à un écosystème canadien de l'IA

Les participants ont souligné l'importance d'améliorer l'accès à l'infrastructure, aux outils et au financement nécessaires pour soutenir l'adoption de l'IA dans le secteur culturel. Les discussions se sont concentrées sur la nécessité d'une infrastructure partagée, de plateformes accessibles et d'outils abordables pouvant soutenir l'expérimentation, la mise en œuvre et la mise à l'échelle. Les participants ont également souligné l'importance de développer des solutions d'IA canadiennes et à source ouverte adaptées aux réalités du secteur culturel, réduisant ainsi la dépendance aux plateformes étrangères dominantes et renforçant la capacité nationale. Les ressources de données partagées, les fiduciaires de données et les cadres de gouvernance ont également été identifiés comme des conditions favorables importantes à l'adoption de l'IA, en particulier lorsqu'ils

soutiennent la collaboration, l'utilisation basée sur le consentement et la gestion responsable des données. De plus, les participants ont souligné la valeur des répertoires fiables, des réseaux et des soutiens consultatifs pour aider les organisations à identifier des outils, des partenaires et une expertise en IA éthique dans un paysage en évolution rapide.

Confiance, orientation et adoption responsable

Les participants ont souligné que la confiance demeure une condition centrale pour une adoption plus large de l'IA dans le secteur culturel. Les préoccupations liées au droit d'auteur, à la transparence, à l'utilisation des données et aux biais étaient fréquemment soulevées comme des obstacles à l'adoption et à la confiance. De nombreux participants ont souligné la nécessité d'orientations, de politiques et de cadres clairs de la part du gouvernement pour soutenir l'utilisation responsable de l'IA et réduire l'incertitude pour les organisations culturelles et les créateurs. Les gouvernements étaient également considérés comme ayant un rôle important à jouer en utilisant la politique, le financement, les achats et d'autres leviers pour encourager des pratiques d'IA éthiques et dignes de confiance. Les participants ont également noté que les obstacles juridiques et contractuels continuent de limiter l'adoption dans certaines parties du secteur, notamment l'incertitude concernant la responsabilité des résultats générés par l'IA, les politiques institutionnelles, les considérations liées à l'assurance et les ententes contractuelles restrictives.

Les mesures suivantes reflètent les idées clés soulevées dans le cadre du pilier Renforcer lors des zones de réflexion, des discussions sur le leadership et des panels d'action. Elles ne représentent pas des recommandations formelles ou des points de vue consensuels, mais identifient des domaines à prendre en considération par les gouvernements, les secteurs culturel et technologique, la société civile et les organismes de recherche.

- Améliorer la littératie en IA dans l'ensemble du secteur culturel en aidant les personnes à comprendre le fonctionnement des outils d'IA, leurs limites et la manière dont ils peuvent être utilisés de façon responsable. Cet objectif pourrait être soutenu par des initiatives d'éducation, de formation et de perfectionnement professionnel destinées aux créateurs, aux travailleurs culturels, aux organisations, aux créateurs émergents et aux futurs leaders du secteur culturel.
- Favoriser l'adoption de l'IA grâce à l'accès à une infrastructure, des plateformes, des outils, un financement et un écosystème canadien de l'IA partagés. Cela comprend l'alignement du financement fédéral, provincial et territorial pour soutenir l'expérimentation, la mise en œuvre et la mise à l'échelle.
- Renforcer la capacité organisationnelle et le leadership pour l'adoption de l'IA en soutenant les organisations culturelles dans l'élaboration de stratégies d'IA, de capacités numériques, d'approches de gouvernance, de pratiques de gestion du changement et de plans à long terme pour intégrer l'IA dans les opérations et les processus créatifs.
- Fournir des orientations claires et traiter les obstacles à la confiance pour l'adoption de l'IA en établissant des politiques et des cadres pour une utilisation responsable de l'IA, tout en

abordant les préoccupations liées au droit d'auteur, à la transparence, à l'utilisation des données et aux biais pour soutenir une prise de décision éclairée.

- Fournir un accès à des outils, des partenaires et des soutiens consultatifs fiables. Cela peut comprendre la création de répertoires centralisés, de réseaux ou de plateformes qui aident les organisations culturelles à identifier des outils d'IA fiables, des fournisseurs de services, une expertise et des soutiens à l'adoption.
- Promouvoir une adoption inclusive et accessible de l'IA en améliorant l'accès équitable dans toutes les régions et communautés, y compris l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap et la participation des groupes sous-représentés dans le secteur culturel.
- Soutenir les approches d'IA dirigées par les Autochtones et basées sur la communauté, fondées sur le consentement, les valeurs culturelles et la souveraineté des données, y compris les modèles de gouvernance autochtones et le développement de l'IA qui s'aligne sur les priorités et les protocoles des communautés.
- Éliminer les obstacles juridiques et contractuels à l'adoption de l'IA en clarifiant la responsabilité pour les résultats générés par l'IA et en traitant les contraintes contractuelles, liées à l'assurance et institutionnelles qui limitent l'utilisation responsable des outils d'IA par les organisations culturelles.

2.5 Ce que nous avons appris de la vitrine d'adoption de l'IA

La vitrine de l'IA était une composante interactive dédiée du Sommet conçue pour offrir aux participants une expérience directe et pratique des outils et applications d'intelligence artificielle pertinents pour le secteur culturel. En parallèle du programme du Sommet, la vitrine a réuni des organisations, des développeurs et des innovateurs de l'ensemble au Canada pour démontrer comment l'IA est déjà utilisée dans des contextes créatifs et culturels.

La vitrine a offert une démonstration pratique de la manière dont l'IA est déjà appliquée dans le secteur culturel canadien, faisant passer la discussion de la théorie à l'utilisation concrète. Grâce à des démonstrations en direct, des kiosques interactifs et une interaction directe avec les innovateurs, les participants ont pu voir, mettre à l'essai et mieux comprendre les outils d'IA en action.

Dans l'ensemble, la vitrine a démontré que l'IA pouvait soutenir et améliorer la créativité humaine lorsqu'elle est conçue en collaboration avec le secteur, et elle a offert aux participants des points d'entrée plus clairs pour son adoption au sein de leurs propres organisations. Un engagement soutenu après le Sommet, y compris des discussions de suivi et la recherche de partenariats, a mis en lumière la valeur des environnements d'apprentissage pratiques et appliqués pour favoriser l'adoption de l'IA dans le secteur culturel.

2.6 Annonce du Conseil consultatif sur l'IA et la culture

Le Sommet s'est conclu par un entretien informel entre les ministres Marc Miller et Evan Solomon, animé par l'animatrice Catalina Briceño. La discussion s'est concentrée sur l'importance de la

collaboration continue entre les gouvernements, le secteur culturel et le secteur technologique alors que le Canada élabore son approche de l'intelligence artificielle et de la culture.

Lors de la discussion, le ministre Miller a souligné l'importance de réunir les intervenants en personne et d'entendre directement les créateurs, les travailleurs culturels et les organisations touchés par l'IA. Il a noté que les perspectives partagées tout au long du Sommet aideraient à éclairer le développement continu des politiques et il a souligné l'importance d'un dialogue continu entre le gouvernement et le secteur. Le ministre Miller a également reconnu que les gouvernements ne disposent pas encore de toutes les réponses concernant l'IA et la culture, soulignant que le Sommet représentait une partie d'un processus continu d'écoute, de réflexion et d'élaboration de politiques.

S'appuyant sur ce thème, le ministre Solomon a souligné l'importance de créer des mécanismes durables de collaboration qui vont au-delà du Sommet lui-même. Il a noté que l'une des leçons clés issues du Sommet était la nécessité d'éviter les approches cloisonnées entre les secteurs culturel et technologique et d'établir des structures continues de dialogue et de coordination.

Afin de soutenir cet objectif, le ministre Solomon et le ministre Miller ont annoncé la création du Conseil consultatif sur l'IA et la culture. Le Conseil servira de forum permanent pour la collaboration et les conseils au croisement de l'intelligence artificielle et de la culture et rendra compte aux deux ministres. Plusieurs participants ont accueilli favorablement cette annonce, soulignant l'importance d'assurer une représentation diversifiée des régions, des disciplines et des communautés, y compris les perspectives francophones et autochtones. Selon le ministre Solomon, le Conseil est destiné à fournir un mécanisme pour soutenir la collaboration continue entre le gouvernement et les intervenants et pour aider à traiter les enjeux émergents liés à l'IA et à la culture au fil du temps.

Note de l'auteur

Ce rapport a été préparé par les organisateurs du Sommet national sur l'intelligence artificielle et la culture, avec la contribution et le soutien à la rédaction d'Anne Shibata Casselman. Il est basé sur la participation directe au Sommet, y compris les notes et observations des séances, ainsi que les contributions documentées des zones de réflexion, intégrant à la fois les apports des participants et les résumés assistés par l'IA. Le rapport vise à refléter les discussions, perspectives et idées partagées tout au long du Sommet; toutefois, compte tenu de la participation de plus de 300 participants, il constitue une synthèse et n'est pas exhaustif. Avant la publication, le rapport a également été partagé avec un groupe sélectionné de participants pour examen et validation.